

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue le mardi 22 novembre 2005 à 19h30, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec, sous la présidence de monsieur le Maire, Serge Roy.

Étaient présents: Monsieur le maire, Serge Roy, les conseillères, Diane Gervais et Josée Baril, messieurs les conseillers, Michel Asselin, Richard Filion, Jean-Guy Desmarchais et Bruno Laplante.

Également présents : Messieurs Armand Comeau, directeur général et Me Jacques Robichaud, greffier

PÉRIODE DE RECUEILLEMENT

2005-11-250 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 11 OCTOBRE 2005

Le greffier fait la lecture du procès-verbal de la séance régulière tenue le 11 octobre 2005.

Il est proposé par le conseiller, Michel Asselin, appuyé par la conseillère, Diane Gervais et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance régulière du 11 octobre 2005, tel que présenté.

ADOPTÉE

2005-11-251 Liste des comptes payés du mois d'octobre 2005 - APPROBATION

Il est proposé par le conseiller, Jean-Guy Desmarchais, appuyé par la conseillère, Josée Baril et résolu d'approuver la liste des comptes payés du mois d'octobre 2005, au montant de **48,091.38 \$**.

ADOPTÉE

2005-11-252 Liste des comptes à payer du mois d'octobre 2005 - APPROBATION

Il est proposé par la conseillère, Diane Gervais, appuyé par le conseiller, Michel Asselin et résolu d'approuver la liste des comptes à payer du mois d'octobre, au montant de **414,749.03 \$**.

ADOPTÉE

2005-11-253 Rapport du maire sur la situation financière de la Ville et liste des contrats de plus de 25,000 \$ - DÉPÔT

Le maire dépose les documents suivants :

- Rapport du maire sur la situation financière de la Ville;
- Liste des contrats de plus de **25,000 \$** que la Ville a conclu depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle le maire a fait rapport de la situation financière de la Ville;

2005-11-253 ... suite

- Liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de **2,000 \$** conclue depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle le maire a fait rapport de la situation financière de la Ville avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25,000 \$.

Il est proposé par le conseiller, Bruno Laplante, appuyé par le conseiller, Jean-Guy Desmarchais et résolu que le rapport du maire sur la situation financière de la Ville soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité, aux lieu et place d'une distribution de porte à porte.

ADOPTÉE

2005-11-254 CONTRAT POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET LA DISPOSITION DES DÉCHETS DOMESTIQUES POUR LES ANNÉES 2006, 2007 ET 2008 (APPEL D'OFFRES GT-2005-12) - ADJUDICATION

Considérant que la Ville a procédé à un appel d'offres public pour la collecte, le transport et la disposition des déchets domestiques pour les années 2006, 2007 et 2008 (appel d'offres GT-2005-12);

Considérant que les soumissions ont été ouvertes le 14 octobre 2005;

Considérant que le Conseil a pris connaissance du certificat d'ouverture des soumissions.

Il est proposé par la conseillère, Josée Baril, appuyé par la conseillère, Diane Gervais et résolu d'accorder le contrat pour la collecte, le transport et la disposition des déchets domestiques pour les années 2006, 2007 et 2008 à **Entreprise Sanitaire F.A. Ltée.**, plus bas soumissionnaire conforme, au coût de **1,448,677.08 \$**, plus taxes, pour les trois années, suivant les documents d'appel d'offres GT-2005-12; le tout puisé à même le poste budgétaire 1-02-451-10-446. Le contrat est à prix unitaire.

Le maire et le greffier sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

2005-11-255 COMITÉS DU CONSEIL ET MAIRE SUPPLÉANT - NOMINATIONS

Il est proposé par le conseiller, Jean-Guy Desmarchais, appuyé par le conseiller, Bruno Laplante et résolu que les membres du Conseil ci-après désignés soient nommés aux comités suivants le restant de l'année 2005 et pour l'année 2006 :

COMITÉS	RESPONSABLES
Services communautaires et sportifs Club nautique et Réseau des ados	Josée Baril et Michel Asselin
Piste cyclable	Jean-Guy Desmarchais
Toponymie	Michel Asselin et Richard Filion
Revitalisation du parc industriel	Jean-Guy Desmarchais
Arts et Cultures	Diane Gervais et Josée Baril
Comité consultatif d'urbanisme	Jean-Guy Desmarchais, président
Comité de gestion des ressources humaines	Diane Gervais et Michel Asselin
Comité de sécurité publique	Bruno Laplante et Diane Gervais

Que les membres du Conseil ci-après désignés soient nommés maire suppléant de la Ville et substitut à la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour les périodes suivantes :

Jean-Guy Desmarchais	novembre et décembre 2005
Michel Asselin	janvier, février et mars 2006
Bruno Laplante	avril, mai et juin 2006
Diane Gervais	juillet, août et septembre 2006
Josée Baril	octobre, novembre et décembre 2006

ADOPTÉE

2005-11-256 **NOMINATION DES DÉLÉGUÉS DE LA VILLE AUPRÈS D'ORGANISMES**

Il est proposé par le conseiller, Bruno Laplante, appuyé par la conseillère, Josée Baril et résolu que les membres du Conseil ci-après désignés soient nommés délégués de la Ville auprès des organismes suivants, pour la période du 22 novembre 2005 au 31 décembre 2006.

Régie de l'Eau de l'Île-Perrot	Serge Roy et Diane Gervais
Comité intermunicipal d'incendie De VIP et NDIP	Bruno Laplante et Diane Gervais
CIT de la Presqu'Île	Bruno Laplante et Michel Asselin
Comité intermunicipal d'assainissement des eaux usées	Bruno Laplante et Josée Baril
Transport Soleil	Richard Filion

ADOPTÉE

2005-11-257 **SIGNATURE DES CHÈQUES ET EFFETS NÉGOCIABLES - AUTORISATION**

Il est proposé par le conseiller, Jean-Guy Desmarchais, appuyé par la conseillère, Diane Gervais et résolu d'autoriser les personnes suivantes à signer les chèques et effets négociables autres que les obligations émises par la Ville, à l'égard de tout compte que la Ville détient ou détiendra à la Caisse Populaire de L'Île-Perrot :

Monsieur Serge Roy, maire
Mesdames Diane Gervais et Josée Baril, conseillères
Messieurs Michel Asselin, Richard Filion, Jean-Guy Desmarchais et Bruno Laplante, conseillers

ADOPTÉE

2005-11-258 **ENTENTE AVEC HYDRO-QUÉBEC - AMÉNAGEMENT D'UN RÉSEAU SOUTERRAIN DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE POUR LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE « LES PALISSADES DE L'ANSE AU SABLE » - AUTORISATION DE SIGNATURE**

Considérant qu'en vertu de la réglementation, le projet de développement domiciliaire « Les Palissades de l'Anse au Sable » doit être desservi par un réseau de distribution électrique souterrain;

Considérant qu'Hydro-Québec entend aménager un réseau de distribution souterrain selon une architecture de réseau décrite comme réseau local seulement;

Considérant qu'Hydro-Québec a soumis à la Ville une convention concernant l'aménagement d'un tel réseau.

2005-11-258 ... suite

Il est proposé par le conseiller, Michel Asselin, appuyé par la conseillère, Josée Baril et résolu que la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot signe avec Hydro-Québec la convention concernant l'aménagement d'un réseau souterrain de distribution électrique pour les lots **3 374 470 à 3 374 498**, excluant les lots **3 374 470 et 3 374 490 à 3 374 493**. Le maire et le greffier sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, la convention.

ADOPTÉE

2005-11-259 FERMETURE DES BUREAUX DE POSTE ET D'INSTALLATIONS POSTALES

Attendu que Postes Canada effectuent une révision de l'ensemble de son réseau postal et qu'elle a annoncé son intention de fermer le centre de tri de Québec, comme étant la toute première étape de son examen;

Attendu que le gouvernement fédéral semble appuyer le projet de Postes Canada de fermer le centre de tri de Québec, à partir de décembre 2005, ce qui entraînera l'élimination de 302 emplois;

Attendu que le gouvernement fédéral permet à Postes Canada de fermer des bureaux de poste, et ce, en dépit du moratoire qui interdit la fermeture de bureaux de poste situés dans les petites villes et les régions rurales;

Attendu que le réseau postal public assure un lien entre les collectivités de ce pays immense et aide à surmonter les différences et la distance qui les séparent;

Attendu que le réseau postal public joue un rôle clé dans la vie sociale et économique de ce pays en fournissant des emplois et une infrastructure nécessaires à la prospérité des collectivités et à la croissance des entreprises;

Il est proposé par la conseillère, Josée Baril, appuyé par le conseiller, Michel Asselin et résolu que la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot demande au gouvernement du Canada qu'il donne instructions à Postes Canada :

1. d'annuler la fermeture du centre de tri de Québec et de mettre fin à tout autre projet de fermeture d'installations postales ailleurs au pays;
2. de tenir des consultations auprès de la population, des syndicats des postes et des autres principaux intervenants en vue d'élaborer un processus uniforme et démocratique qui permettra de décider des modifications à apporter au réseau de Postes Canada;
3. de maintenir, d'élargir et d'améliorer notre réseau postal public.

Que copie de la présente résolution soit transmise aux personnes suivantes :

- Monsieur John McCallum, ministre responsable de Postes Canada;
- Madame Meili Faille, députée du comté de Vaudreuil-Soulanges;
- Madame Déborah Bourque, présidente du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes;
- Madame Moya Greene, présidente de Postes Canada.

ADOPTÉE

2005-11-260 CESSION D'UN ORDINATEUR PORTATIF TTX

Considérant que M. Michel Tartre a été maire de la municipalité de 1997 à 2005.

Il est proposé par la conseillère, Diane Gervais, appuyé par le conseiller, Richard Filion et résolu de céder, gratuitement, à M. Michel Tartre l'ordinateur portatif de marque TTX, modèle VX Plus, avec les accessoires, et ce, en guise de reconnaissance pour la contribution, le dévouement et les services rendus à la population de la municipalité.

ADOPTÉE

2005-11-261 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller, Jean-Guy Desmarchais, appuyé par le conseiller, Richard Filion et résolu de lever la séance à 20h44.

ADOPTÉE

Serge Roy
Maire

Me Jacques Robichaud
Greffier

/vc

